



1. L'épreuve est ouverte à toute les fédérations sur présentation de la licence 2019 FSGT, FFCT, FFC, FFTRI, pour les UFOLEP celle de 2019/2020 et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du cyclisme en compétition. Les mineurs devront fournir en plus une autorisation parentale.
 2. Chaque participant doit être couvert par une assurance « Responsabilité Civile ».
 3. Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
 4. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et devront impérativement rester sur la droite de la chaussée pendant et après l'épreuve.
 5. Aucun véhicule non accrédité par l'organisation ne sera autorisé à suivre les participants.
 6. En cas de litige, seule la décision de l'organisation sera reconnue.
 7. L'organisation se déclare non responsable en cas de vol ou détérioration de matériels ou tout autre effet personnel.
 8. Après l'arrivée à St Romain de Lerps, l'organisation n'est plus responsable du retour des participants. Ils devront respecter le code de la route à la descente du retour jusqu'à St Péray.
 9. Tout coureur se présentant après son heure de départ, se verra décompter du temps comme s'il était parti à l'heure (il n'y aura pas d'appel au niveau du poste de départ).
 10. Une coupe sera remise aux deux premiers de chaque catégorie.
 11. Les concurrents qui ne respecteront pas entièrement le règlement ne seront ni chronométrés ni classés.
 12. Le fait de prendre le départ implique l'acceptation du présent règlement.
- Tous les participants devront signer ce présent règlement lors de leur inscription après avoir pris connaissance.**

Catégories	Détail
Benjamins	11 et 12 ans dans l'année
Minimes	13 et 14 ans dans l'année
Cadets	15 et 16 ans dans l'année
Juniors	17 et 18 ans dans l'année
FSGT féminine	1 seul catégorie
FSGT masculine	4 catégories
Autres fédérations masculines	1 catégorie
Autres fédérations féminines	1 catégorie
Non licenciés Masculines	1 catégorie
Non licenciés féminines	1 catégorie

INSCRIPTIONS



Elles seront prises le jour de l'épreuve, sur place, à partir de 7h30.

Le droit d'engagement devra être versé au départ : **8 euros** pour tous et **7 euros** pour les jeunes de moins de 18 ans.

Pour tous renseignements complémentaires :  04 75 60 89 18 après 18 heures 30.

Cyclo Club Saint PÉRAY